

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2024

RESTAURER UN SYSTÈME DE RETRAITE PLUS JUSTE EN ANNULANT LES DERNIÈRES
RÉFORMES PORTANT SUR L'ÂGE DE DÉPART ET LE NOMBRE D'ANNUITÉS - (N° 475)

Commission	
Gouvernement	

RETIRED AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 42

présenté par
M. Ménagé

ARTICLE 2 SEPTIES

I. – À la première phrase, substituer aux mots :

« l'impact »

les mots :

« les effets ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase, substituer aux mots :

« retranscrire et à commenter »

les mots :

« présenter ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel clarifiant les termes « retranscrire et à commenter ».